PRESENTS : Mme LONGUEVILLE Nathalie - MM. BOCQUIER Daniel - BOSSE Gilbert - BOUZAGE Fernand - CHAUMET Jean-Paul - CLOFF Jean Robert -LARBRE Jérôme - LESCOUALCH Yves - SOLER Aubin - SAVARY Laurent - BUFFIERE Patrick (Président UNAF)
EXCUSES : MM. DELANNES Quentin - KHIAL Camille - NEBRA François - THOMAS Gilles - DE MATOS Mathieu

Avant de débuter les travaux le Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage, Gilbert BOSSE demande le respect d'une minute de silence à la mémoire de Bernard DELOL qui nous a quittés trop tôt le 14 décembre dernier.
Dans le même temps, la commission présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Monsieur Roger RIVES décédé la semaine dernière, ce serviteur du football ayant officié de nombreuses années au plus haut niveau de l'arbitrage Français et International.
Vœux de prompt rétablissement à Messieurs VALAIZE Vincent, MARCILLAC Jacky et SAVARY Laurent.

OBSERVATIONS D2

Suite au décès tragique de notre ami Bernard DELOL, il est fait application du Règlement Intérieur de la Commission Départementale de l'Arbitrage, en l'espèce l'annulation de l'ensemble des observations qu'il a effectué depuis le début de saison sur la catégorie D2, ces dernières étant au nombre de 5.
Une discussion s'engage alors sur l'opportunité de nomination d'un nouvel observateur dans cette catégorie, en sachant que, si la proposition est retenue, l'observateur désigné aurait pour mission d'observer les 15 arbitres niveau D2 avant la fin de saison. Après de nombreux échanges entre les membres de la commission, il est décidé de s'exprimer par le biais d'un vote à main levée. Au terme de ce vote, 4 membres sont CONTRE cette proposition, 3 membres sont POUR et 2 membres s'ABSTIENNENT (Monsieur CHAUMET excusé pour le début de séance n'étant pas encore présent au moment du vote).
A ce titre, la commission décide de ne pas nommer un troisième observateur sur cette catégorie au regard notamment de l'incertitude de mener à terme la totalité des observations avant la fin de saison et tient à remercier sincèrement Monsieur AUTIERE Hervé de s'être proposé pour accomplir cette mission.
Pour conclure, au regard de la situation actuelle, il sera fait application pour la catégorie D2 et pour cette saison du Règlement Intérieur de la Commission Départementale de l'Arbitrage qui prévoit : *« si un observateur s'avère indisponible avant la fin de la saison sans avoir la possibilité d'observer tous les arbitres, la C.D.A prendrait en compte le classement des autres observateurs s'il n'a pu être remplacé pour le classement de fin de saison ».*
Observateurs catégorie D2 : DA SILVA Delphin (référent) et CLOFF Jean Robert.

TROPHEES DE L'ARBITRAGE

Fixé initialement au 7 mai 2020, il semble compromis voire impossible à ce jour de respecter cette date en raison notamment de l'incertitude quant au bon déroulement des compétitions au regard des conditions climatiques ce qui aurait pour effet de modifier le calendrier actuel. Une décision sera prise lors de la prochaine plénière programmée le 28 Février 2020.

COMPTE RENDU REUNION PRESIDENTS CDPA

En raison de l'absence excusée de Monsieur Quentin DELANNES pour raison de santé, le Président Gilbert BOSSE développe les sujets que ce dernier lui a transmis après entretien préalable :

- rappel concernant le stage de formation pour formateurs initiateurs planifié le 11 Janvier au HAILLAN (proposition de 2 candidats pour la Dordogne)
- recrutement d'arbitres en hausse sur la ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. Pour le District Dordogne-Périgord, légère baisse mais il reste encore une formation initiale prévue en fin de mois du 17 au 19 janvier. 8 arbitres Périgourdins ont été formés sur les sites d'autres districts.
- hausse du nombre de formations initiales au 30 novembre : 18 de plus que la saison dernière.
- opérations Féminines reconduites, la ligue prenant en charge une partie de la formation pour un coût restant de 10 €.
- application EVALBOX en cours de test dans le District du Lot-et-Garonne.
- une réflexion est lancée pour la soirée des trophées de l'arbitrage à savoir l'invitation des Présidents de clubs et référents arbitres des stagiaires validés.

QUESTIONS DIVERSES

- Aubin SOLER : il évoque le projet de l'enregistrement d'une rencontre de football via une caméra portable (GO PRO) installée sur l'arbitre central, cet enregistrement n'ayant qu'une visée à but pédagogique dans le cadre de la formation continue.

- Jean-Robert CLOFF : retour sur la mise en ligne du dossier de partage à l'attention de l'ensemble des arbitres. Il sera rajouté un lien permettant un accès direct aux questionnaires vidéo, ces supports étant la base des tests retenus pour les examens de fin de saison.
Demande auprès du Secrétariat du District pour mise en ligne du Règlement Intérieur de l'Arbitrage actualisé pour la saison 2019-2020.
Souhait d'un retour d'analyse sur la feuille d'évaluation D2, l'exploitation de ce support paraissant limité à la fois pour les clubs et les arbitres au regard de l'investissement tant matériel que humain.

COURRIERS

Reçus par la CDA :

- De Monsieur Jean Robert CLOFF, référent FMI (24.11.2019) pour information suite à utilisation volontaire d'un matériel informatique inadapté par les dirigeants du club de LIMENS JSA Entente lors de la rencontre de U15 Brassage qui s'est déroulée le 23.11.2019.
- De Monsieur Marc GODET du club US PAYS FENELON (27.11.2019) s'étonnant de voir la nomination de Monsieur Stéphane LAURENT comme arbitre lors de la rencontre qui opposait son club à celui des EYZIES alors que cet arbitre avait été récusé par le club en début de saison.
- De Monsieur VALAIZE Vincent, arbitre départemental jeune, avisant la commission de son arrêt de l'arbitrage en raison de problèmes de santé. Vœux de prompt rétablissement et remerciements pour les services rendus.
- De Monsieur Frédéric BELMON Arbitre (27.11.2019) informant qu'il ne s'est pas fait régler ses frais lors d'une rencontre de Féminines à 11 : réponse effectuée par le secrétariat à l'attention de cet arbitre le jour même.

- De Monsieur VALLET Vincent à la demande de Monsieur WAILLIEZ David (05.12.2019) informant des dernières statistiques arbitres arrêtées au 02.12.2019.
- De Madame RENON Sandra, CTRA (20.12.2019) demandant par retour de mail la liste des formateurs intéressés par la formation initiateur en arbitrage qui se déroulera le samedi 11 Janvier 2020 au rond central sur la commune du HAILLAN : réponse effectuée avec proposition de Messieurs KHIAL Camille et DE MATOS Mathieu.
- De Madame LONGUEVILLE Nathalie (15.12.2019) transmettant un compte rendu de la commission de discipline qui s'est tenue le 12.12.2019.
- De Monsieur PERINOT Jérôme, arbitre départemental (06.12.2019) demandant à officier plus souvent en qualité d'arbitre assistant : réponse adressée à l'intéressé le 09.12.2019.
- De Monsieur MOUTHAUD Philippe, Responsable service compétitions à la ligue (09.12.2019) rappelant l'application de ce qui avait été décidé pour la deuxième phase de championnat U14-U17 Féminines à 11 (désignation arbitre).
- De Madame VIRGO Manon, arbitre départemental (02.01.2020) avisant de son impossibilité pour raisons professionnelles d'assister aux cours d'arbitrage programmés le 10.01.2020.
- De Monsieur DOS SANTOS Arnaldo, arbitre Ligue (23.12.2019) dans la cadre d'une modification d'adresse électronique.
- De Monsieur RHODDE Jean Michel, Observateur (03.01.2020) avisant de son impossibilité pour raisons personnelles d'assister aux cours d'arbitrage programmés les 10 et 24.01.2020.
- De Monsieur MOREAU Grégory, arbitre départemental (02.01.2020) avisant de son impossibilité pour raisons personnelles d'assister aux cours d'arbitrage programmés le 10.01.2020, ce dernier s'engageant à participer aux cours programmés le 24.01.2020.

Envoyés :
- A Monsieur MARCILLAC Jacky, arbitre départemental (27.11.2019) pour trop perçu lors de la rencontre D4 Brassage du 24.11.2019 opposant les équipes de BASSIMILHACOIS à PERIGUEUX FOOT.
- A l'employeur de Madame LONGUEVILLE Nathalie (26.11.2019) afin de solliciter ce dernier dans le cadre d'un aménagement de travail pour que cette dernière puisse assister aux réunions de la Commission de Discipline qui se déroulent au sein du District Dordogne-Périgord le jeudi en fin de journée.
- Au licencié n°310244583 (25.11.2019) afin de rappeler ce dernier aux devoirs de sa charge en qualité d'arbitre officiel.
- A Monsieur SALMON Jayson, arbitre départemental jeunes (09.12.2019) en réponse à son courrier électronique du 04.12.2019.
- A Monsieur DA SILVA José, arbitre départemental (16.12.2019) dans le cadre de la non réception d'un rapport disciplinaire pour la rencontre qu'il a dirigé en date du 08.12.2019, rencontre opposant les équipes de BASSIMILHACOIS 2 à ANTONNE LE CHANGE 2.
- A l'ensemble des arbitres Ligue et District par les responsables de la sous-commission technique (02.01.2020) afin de rappeler à ces derniers que les cours d'arbitrage se dérouleront au siège du district à 20 Heures les vendredi 10 et vendredi 24 Janvier 2020 selon les règles définies en début de saison.
- A Messieurs LESUR Jérémy, DENEPOUX Sébastien et CHARDELIN Olivier (30.12.2019) valant désignation pour la rencontre amicale opposant les équipes U19 de TRELISSAC et THENON LIMEYRAT qui se déroulera le 04.01.2020.

- Au service des sports de la ville de PERIGUEUX (02.01.2020) afin de solliciter l'autorisation d'utiliser un terrain et un vestiaire du complexe de Saltgourde en date du samedi 18 Janvier 2020 dans le cadre de l'organisation d'un stage de formation de nouveaux arbitres.

Le Président,	Le Secrétaire Adjoint,
Gilbert BOSSE	Fernand BOUZAGE